

J'espère que lorsqu'il prendra la parole, le ministre nous annoncera une bonne nouvelle et nous dira que son ministère a repensé sa décision à cet égard et a décidé, sagement, de laisser les bureaux de comptabilité, ainsi que d'autres services, à Regina.

L'hon. James Richardson (ministre des Approvisionnements et Services): Monsieur l'Orateur, j'aimerais assurer au député de Regina-Est (M. Burton) que, dans toutes les décisions que l'on prend pour réorganiser nos services de comptabilité je ne m'en prends nullement à Regina. Je peux lui dire qu'à la suite de la question qu'il a soulevée à la Chambre il y a quelques jours, au cours de la période des questions, j'ai entrepris une étude des changements qui ont été apportés à la structure de nos services de comptabilité. Je peux maintenant lui répondre et lui donner quelques détails sur la question qui l'intéresse.

En premier lieu, je puis lui dire que l'on a nullement décidé de fermer nos bureaux de comptabilité à Regina comme, je pense, le député le mentionnait dans sa question. La politique de notre ministère est de maintenir un service professionnel de comptabilité dans toutes les capitales provinciales, y compris, bien entendu, Regina. Il est vrai qu'il y a un peu plus d'un an, nous avons décidé de renforcer les services de comptabilité de nos bureaux régionaux, c'est-à-dire ceux d'Edmonton et de Winnipeg. Regina est en effet un bureau de secteur, et non un bureau régional. Cette décision a été prise sur la recommandation du directeur général du Bureau des vérifications. L'objectif était, et est toujours, d'augmenter la qualité professionnelle et l'efficacité de nos opérations de vérification.

Ces changements ont été entrepris avec le minimum de gêne pour le personnel intéressé. On m'informe qu'un employé de Regina a été envoyé à Edmonton, qu'on a aidé deux employés qui désiraient rester à Regina à trouver des emplois appropriés dans d'autres ministères du gouvernement fédéral à Regina et qu'un employé a été muté à Winnipeg.

J'ajouterais que la politique qui consiste à renforcer les services de vérification des bureaux régionaux de l'Ouest fait suite à celle que nous avons suivie dans les Maritimes où nos services de vérification sont maintenant centralisés à Halifax. Le député se rendra compte d'après cette description que les employés touchés par cette réorganisation ont été très peu nombreux. J'espère qu'il admettra également que ces modifications ont été apportées pour renforcer et améliorer nos services de vérification dans l'Ouest.

• (2210)

L'AGRICULTURE—LA DIMINUTION DU NOMBRE DE FERMES—LE FREINAGE ET LE RENVERSEMENT DE LA TENDANCE

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur l'Orateur, ma question ressemble sous bien des aspects à celle du député de Regina-Est. Le député a prétendu que le gouvernement en voulait à Regina et je soutiens que le gouvernement s'en prend aux petits cultivateurs. Le 2 mai j'ai posé cette question-ci au ministre de l'Agriculture (M. Olson):

Étant donné que le recensement a révélé une situation très grave, notamment que le nombre des fermes a diminué de 15 p. 100 au Canada entre 1966 et 1971, révélation bouleversante s'il en est, le ministre dirait-il s'il songe à créer de nouveaux programmes qui freineraient cette tendance ou, espérons-le, la renverseraient dans certaines régions?

Le ministre a répondu:

Monsieur l'Orateur, j'estime que la hausse marquée du revenu des agriculteurs, entre 1970 et 1971, produira un effet profond à cet égard.

Cette réponse ne m'ayant pas satisfait, je reprends la question pour quelques instants ce soir. D'abord, le revenu net des cultivateurs canadiens n'a pas l'année dernière augmenté d'autant, en dépit de ce que le ministre prétend. L'augmentation a atteint environ 10 p. 100 en termes de revenu net, encore moins qu'il y a cinq ou six ans, malgré la hausse draconienne des frais de production.

Je signale en outre que depuis dix ans les cultivateurs s'endettent. L'année 1970 a été une des pires jamais enregistrées, presque aussi mauvaise que les années 30, pour ce qui est du revenu. En Saskatchewan, par exemple, le revenu moyen net du producteur de céréales fut d'environ \$1,000 par année, bien en deça du seuil de la pauvreté. La déclaration du ministre de l'Agriculture, selon laquelle le revenu a augmenté en 1970, ne vaut vraiment pas un radis.

Je n'en veux pour preuve que la dette agricole. Le bill portant sur la Société du crédit agricole a été débattu à la Chambre il y a quelques jours. Nous nous sommes rendus compte qu'un très fort pourcentage des prêts consentis par la SCA sont maintenant en souffrance. Les agriculteurs de ma circonscription ont retiré des avances qu'ils ont de la difficulté à rembourser. Plusieurs, parmi eux, sont près de la faillite ou éprouvent des difficultés financières dont ils ne savent comment se tirer.

Mon deuxième motif de préoccupation, c'est que pendant que nous observons l'accélération de cette tendance, nous assistons à la destruction de toute une classe de la société canadienne. Chaque année, de petits agriculteurs sont forcés d'abandonner la terre, ce qui entraîne par voie de conséquence la dépopulation des villages et des villes. Au cours des cinq dernières années en Saskatchewan, une seule ville sur douze a connu une augmentation de population, soit Moosomin, mais elle est située le long de la route transcanadienne et profite du tourisme. D'autres villes ont enregistré une baisse de population, et de fait, certaines petites villes ont subi le même sort, et ce uniquement à cause de la sérieuse récession qui sévit dans le secteur agricole.

Permettez-moi de citer quelques chiffres qui illustrent bien, je pense, le grave problème que connaît le Canada rural. De 1966 à 1971, le nombre des exploitations agricoles au Canada a baissé de 15 p. 100, soit d'environ 430,500 à 366,000. Ce sont là les chiffres du recensement du 1^{er} mai de l'année en cours. En Saskatchewan, le nombre des fermes est passé de 85,686 à 76,970, diminuant de 10.2 p. 100. Au Manitoba, la baisse a été de 12 p. 100; en Alberta, de 9.7 p. 100; dans le Québec, de 23.7 p. 100; en Nouvelle-Écosse, de 37.6 p. 100; et au Nouveau-Brunswick, de 37 p. 100.

Étant donné le nombre des agriculteurs qui doivent abandonner la terre, nous avons raison de nous inquiéter sérieusement et nous devons nous occuper de la question si nous voulons sauver, préserver et stimuler les régions rurales du Canada qui, à mon sens, constituent une partie très importante, voire vitale, de notre mode de vie, au point de vue social, économique et culturel. Nous pouvons par bien des moyens y arriver. Tout d'abord, nous pourrions affecter beaucoup plus de fonds fédéraux à l'agriculture et prévoir un soutien des prix des denrées agricoles. Nous pourrions, à l'instar du gouvernement de la Saskatchewan, créer une réserve foncière. Le gouvernement achèterait des terres des vieux cultivateurs qui veulent vendre, ensuite les louerait ou les vendrait à de jeunes personnes désireuses de s'adonner à l'agriculture ou à de petits cultivateurs qui ont besoin d'une autre demi section